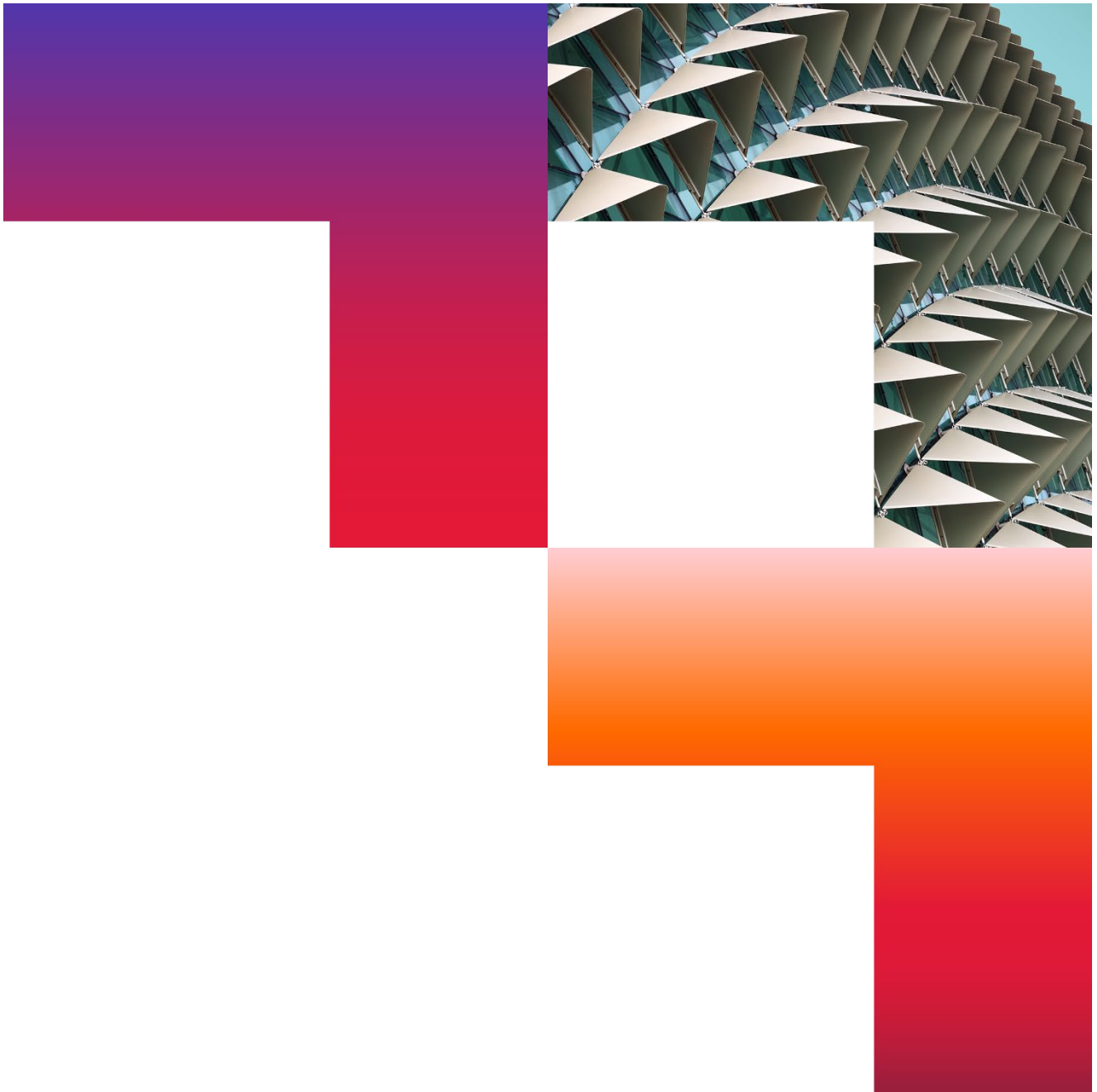




BCR P – CGI Sous-Traitant

Annexe B Activités couvertes par les BCR



I. Activités concernées lorsque CGI agit en tant que Sous-Traitant

Les BCR-P s'appliquent au Traitement de Données à Caractère Personnel par CGI en qualité de Sous-Traitant, conformément aux instructions du Responsable du Traitement, indépendamment de la nature ou de la catégorie des Données à Caractère Personnel ou des Personnes Concernées, relatif à :

Ingénierie commerciale et opérations :

- gestion de la gouvernance, de la livraison et de la clôture des projets et des services des clients, y compris les opérations de recrutement, la formation, la gestion des fournisseurs et des sous-traitants, la facturation, l'établissement de rapports et les activités d'audit ; et
- gestion de projets et de services de clients pour des secteurs tels que la banque, les services publics, l'industrie manufacturière, l'assurance, l'administration, la vente au détail et les services aux consommateurs, la santé et les sciences de la vie, le transport et la logistique, le pétrole et le gaz ou la communication, y compris la saisie, la correction et la consolidation des Données à Caractère Personnel, le stockage, la tenue et la sauvegarde des dossiers, la gestion et l'analyse des données, la gestion des demandes individuelles, la gestion des applications et des infrastructures, le développement et les tests, la correspondance, l'administration déléguée/consolidée/ou externalisée des systèmes informatiques, l'hébergement et la gestion, y compris le contrôle d'accès et l'audit, la gestion des actifs, le Traitement des dépenses, le marketing et l'analyse des recherches.

II. Catégories de Données à Caractère Personnel Traitées

Les catégories de Données à Caractère Personnel Traitées dans le cadre des activités décrites dans la Section 1 de cette Annexe dépendent des services fournis au Responsable du Traitement et peuvent inclure, mais ne sont pas limitées à :

- données démographiques (comme l'âge, le statut marital)
- données de localisation (comme le lieu de résidence, l'appartenance à une Unité d'affaires);
- données financières et économiques (comme le salaire, les avantages, le numéro de compte)
- identité et coordonnées (comme l'adresse email, le numéro de téléphone, la photo)
- données sur la vie privée (comme les préférences, les habitudes d'achats)
- données de connexion, trafic et suivi (comme les logs de connexion, informations sur un dispositif, logs)
- données sur la vie professionnelle (comme le titre, l'historique de l'emploi, les évaluations, entretiens, certifications)

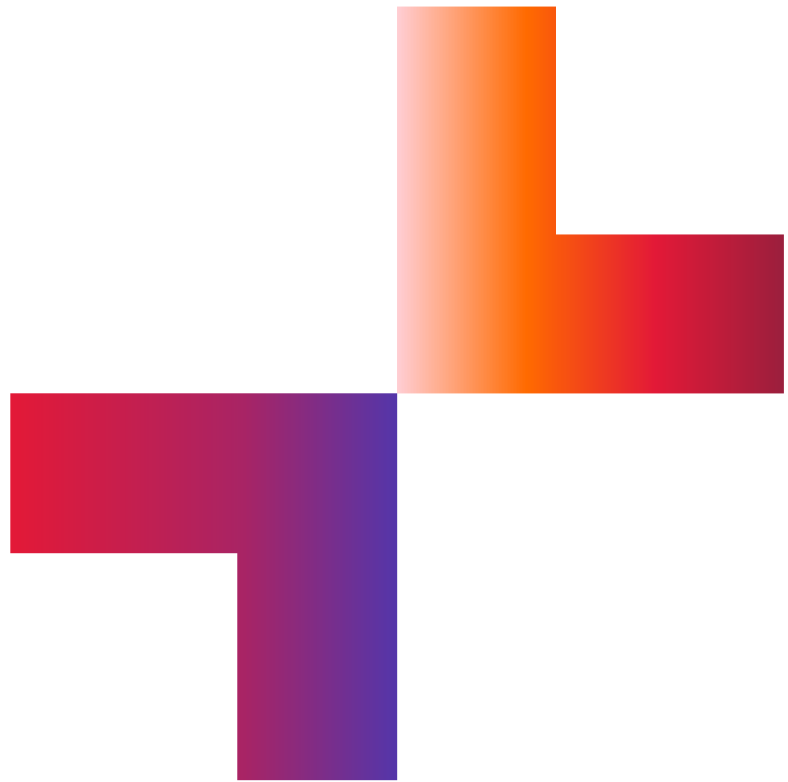
Lorsque des Données à Caractère Personnel Sensibles sont Traitées par CGI, en conformité avec la loi applicable, des mesures de protection additionnelles seront mises en œuvre, comme précisé dans les BCR-P.

III. Catégories de Personnes Concernées

Selon les services fournis au Responsable du Traitement, les Données à Caractère Personnel listées dans la Section 2 de cette Annexe peuvent concerner, mais ne sont pas limitées aux catégories suivantes de Personnes Concernées :

- Clients, prospects et clients potentiels ;
- Employés /candidats à l'embauche des clients;
- Clients des clients ;
- Fournisseurs et sous-traitants ;
- Tierces parties.

VERSION	DATE	DESCRIPTION
1.0		Initial release
1.1	Janvier 2020	Révision – Aucune modification.
1.2	Mars 2021	Changement de titre de chef de la protection des données à chef de la protection des données personnelles
1.3	Novembre 2022	Révision annuelle - Pas de changement
1.4	Mars 2025	Révision annuelle – Modifications textuelles mineures
1.5	Juin 2026	Révision annuelle - Pas de changement



cgi.com

CGI